



*Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Nord
14 rue Jeanne Maillotte
B.P. 1222
59013 Lille Cedex*

Mercredi 19 mars 2008

Concours de Rédacteur Territorial 2008 Candidats internes - Spécialité Administration Générale

Epreuve écrite d'admissibilité

**UNE NOTE ADMINISTRATIVE sur le domaine suivant :
LES FINANCES, LES BUDGETS ET L'INTERVENTION ECONOMIQUE DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Durée 3 heures - Coefficient 4

Attention : Tout intercalaire doit rester anonyme.

Ce dossier comprend 27 pages non compris la page d'entête

Vous êtes rédacteur au sein des services financiers de la commune de X...

Votre Chef de service vient d'être sollicité par l'adjoint chargé des affaires sociales, chargé par le maire d'une mission de réflexion sur l'opportunité de créer un service de restauration municipale ouvert dans un premier temps à la restauration scolaire.

Dans cette perspective, il vous remet ce dossier et vous demande de lui rédiger une note qui présentera les diverses modalités de gestion de la restauration sociale et notamment scolaire et dégagera les éléments précis permettant de définir une tarification pertinente de ce service.

- Document n°1** "Services publics : le contrôle de gestion, préalable à une tarification juste", la gazette des communes, extrait, numéro 1812, 7 novembre 2005 (2 pages)
- Document n°2** "La restauration scolaire", extrait, dossier documentaire, FCPE du Val-de-Marne , novembre 2004 (5 pages)
- Document n°3** "Cantine scolaire - la restauration en régie directe - le pari : services publics et qualité", la gazette des communes, numéro 1802, 29 août 2005 (3 pages)
- Document n°4** "Cantine scolaire - la délégation de service public – la nécessité : surveiller sans relâche", la gazette des communes, extrait, numéro 1802, 29 août 2005 (3 pages)
- Document n°5** "Gratuité des cantines scolaires : les maires ne se montrent pas enthousiastes", Maire info, 11 janvier 2007(1 page)
- Document n°6** "Décret numéro 2006 – 753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public", extrait, journal officiel, 30 juin 2006 (1 page)
- Document n°7** "Cantine scolaire", Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, novembre 2006 (1 page)
- Document n°8** "Décryptage – cantines scolaires : respecter l'égalité entre les usagers", la gazette des communes, numéro 1775,31 janvier 2005 (1 page)
- Document n°9** "Les contrats administratifs d'organisation du service public de restauration", la gazette des communes, extrait, numéro 1703, 28 juillet 2003 (9 pages)
- Document n°10** "Cantines: les tarifs seront librement fixés par les collectivités, en tenant compte des dépenses d'investissement et de fonctionnement et des besoins exprimés par les usagers", Maire info, 16 mars 2006 (1 page)